

Centre médico-scolaire de : BAYONNE

Le médecin de l'éducation nationale  
Docteur Lacoste Christine

12 bis avenue de Mounédé  
64100 BAYONNE  
TEL : 05 59 55 08 68

<b>DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE</b>
---

L'élève :  
scolarisé(e) à : collège Ursuya / 64240 Hasparren

né(e) le :  
en classe de :

Est atteint d'un trouble de la santé évoluant sur une longue période.

- Le projet d'accueil individualisé (PAI) a pour but :
  - 1) d'assurer la poursuite des soins à l'école
  - 2) de prévoir l'aménagement nécessaire pendant le temps scolaire
  - 3) de prévoir les modalités de restauration collective avec régime ou panier repas s'il s'agit d'un problème alimentaire

*Les modalités de prise en charge sont précisées au cas par cas en fonction des besoins de chaque enfant.*

- Souhaitez-vous la mise en place d'un PAI :

OUI

NON

**(Cocher la case correspondante)**

Date :

Si vous ne souhaitez pas la mise en place du PAI :

*En cas d'urgence ou problème médical avéré l'établissement scolaire appliquera le protocole d'urgence et prévendra le médecin régulateur du Centre 15 (cf. BO Hors série n°1 du 6/01/2000 : protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement).*